

Protection des données et transparence

Bulletin d'information n° 2, décembre 2010

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toutes personnes intéressées.

*Les préposées à la protection des données et à la transparence,
Isabelle Dubois et Anne Catherine Salberg,
souhaitent à tous leurs partenaires d'excellentes fêtes de fin d'année*



Avis de droit

Unabhängigkeit der Datenschutzaufsicht - Indépendance des autorités de protection des données

Par Bernhardt Waldmann et Andre Spielmann, digma, Band 5, 2010

<http://www.schulthess.com/verlag/detail/ISBN-9783725561810/Waldmann-Bernhard-Spielmann-Andre/Unabhängigkeit-der-Datenschutzaufsicht>

Une traduction partielle en français de cet avis de droit, qui confirme l'indépendance fonctionnelle de l'autorité fribourgeoise de protection des données et sa liberté dans le choix des moyens de communication qu'elle utilise, se trouve sur le site de la préposée fribourgeoise, voir pages 52 à 74 :
http://www.fr.ch/aprd/files/pdf25/Protection_de_donnes_FR_bilingue3.pdf

Législation

La loi fédérale sur la protection des données a été modifiée au 1^{er} décembre 2010. Parmi les principales modifications, signalons l'introduction de deux nouveaux articles sur le devoir d'informer lors de la [collecte de données sensibles et de profils de la personnalité](#) et lors de la [collecte de données personnelles](#).

Publications

Marie-Charlotte Roques-Bonnet. *Le droit peut-il ignorer la révolution numérique ?* Michalon éditions, Paris, 2010. « Face à la révolution numérique, les droits de l'individu, en tant qu'administré, qu'électeur et que citoyen, doivent être protégés. La reconnaissance de ses droits dans l'environnement numérique devrait donner lieu à la définition de nouveaux droits, qui pourraient être de valeur constitutionnelle, identifiant ainsi ce qu'est le droit du développement numérique »
<http://www.michalon.fr/Le-droit-peut-il-ignorer-la.html>

Schwarzenegger Christian (Hrsg.); Nägeli Rolf (Hrsg.) *3. Zürcher Präventionsforum - Videoüberwachung als Prävention?* Schulthess Verlag, Europa Institut Zürich Volume 111. «Der

Sammelband des Dritten Zürcher Präventionsforums stellt Erkenntnisse über die Praxis der Videoüberwachung in Trams und Bussen, auf Bahnhofplätzen und Strassen sowie in Warenhäusern vor. Er beleuchtet kritisch, wie der Stand der kriminologischen Wirkungsforschung zur Videoüberwachung ist, und gibt einen fundierten Überblick über ihre aktuellen rechtlichen Rahmenbedingungen. » <http://www.schulthess.com/verlag/detail/ISBN-9783725562046//3.-Zurcher-Praventionsforum--Videouberwachung-als-Pravention>

Cet ouvrage contient une contribution en français du Professeur Alexandre Flückiger de l'Université de Genève « Droits fondamentaux et vidéosurveillance par les particuliers et les autorités des espaces ouverts au public ».

A noter qu'une traduction libre des résumés des présentations faite lors du séminaire est à disposition au PPDT.

CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

Guide de la sécurité des données personnelles, édition 2010. « Ce guide s'adresse à tout responsable de traitement ainsi qu'à toute personne disposant d'un minimum de connaissances informatiques (administrateur système, développeur, responsable de la sécurité des systèmes d'information, utilisateur...) et souhaitant évaluer le niveau de sécurité dont doit bénéficier tout traitement de données à caractère personnel » :

http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/Guides_pratiques/Guide_securite%20VD.pdf

Confédération Suisse

Petites histoires d'Internet... que personne ne voudrait vivre, édition 2010. « Avec ces petites bandes-dessinées comiques, nous souhaitons donner au plus grand nombre de personnes possible l'occasion de réfléchir aux expériences qu'elles ont elles-mêmes vécues sur l'internet, d'en discuter et d'approfondir leurs connaissances. Notre but commun est de renforcer la sécurité et la confiance de la population en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) » :

www.petiteshistoiresdinternet.ch

Formations et séminaires

EuropaInstitut an der Universität Zürich

4. Tagung zum Datenschutz - Jüngste Entwicklungen, **Donnerstag 27. Januar 2011**

http://www.eiz.uzh.ch/fileadmin/Dokumente/2010/Programm_Datenschutz_27.01.2011.pdf

Université de Fribourg

Datenschutz im Personalwesen - Protection des données dans le domaine des ressources humaines, **vendredi 8 avril 2011 de 14h15 à 17h15**, avec Jean-Philippe Dunand, Professeur Université de Neuchâtel et Thomas Meier, Juristischer Berater, Eidgenössischer Datenschutz- und Öffentlichkeitsbeauftragter (EDÖB), Bern <http://www2.unifr.ch/memento/detail.php?id=10847.0>

Bureau des préposées à la protection des données et à la transparence (PPDT)

72 responsables LIPAD ont assisté, le 12 novembre dernier, au premier séminaire de formation PPDT. L'exposé et ses annexes se trouvent à l'adresse : http://www.ge.ch/ppdt/doc/seminaire_ppdt.pdf

Nos collaborations en réseau

Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

Le PFPDT est l'autorité de surveillance des organes fédéraux et des personnes privées. Il édite régulièrement un bulletin d'information, dont le dernier numéro est consultable par ce lien : <http://www.edoeb.admin.ch/dokumentation/00445/00471/01695/index.html?lang=fr>

Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

Le CEPD est une autorité de contrôle indépendante dont l'objectif est de protéger les données à caractère personnel et la vie privée et de promouvoir les bonnes pratiques dans les institutions et

organes de l'Union européenne. Il publie régulièrement un bulletin d'information, dont le dernier numéro est consultable par ce lien :

http://www.edps.europa.eu/EDPSWEB/webdav/site/mySite/shared/Documents/EDPS/PressNews/Newletters/Newsletter_26_FR.pdf

Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)

Le bureau des préposées a participé à la 4^{ème} conférence annuelle et au 1^{er} séminaire collectif de l'AFPDP qui s'est tenu à Paris du 30 novembre au 2 décembre 2010. Les présentations des différents orateurs sont à disposition au PPDT.

Nos activités

Accès aux documents (transparence)

La préposée suppléante a rendu une recommandation, invitant la Commune de Corsier à communiquer les rapports des commissions municipales pour la législature actuelle :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Recommandation_no_2_Corsier_J_anonymise_2010_12_08_V.pdf

Prise de position (protection des données)

Les préposées ont pris position au sujet d'une clause d'autorisation qui figure dans un formulaire établi par le Secrétariat à la formation scolaire spéciale (SFSS). Le caractère de « blanc-seing » de la clause d'autorisation est trop générale et ne respecte pas les règles en matière de protection des données :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Prise_de_position_no_18_Demande_mesures_scolaires_speciales_2010_10_25_V.pdf

Conférences

Les préposées ont fait un exposé lors de :

- la table ronde de l'association DiverCités, « Regards sur la vidéosurveillance », 12 novembre 2010
- la journée de rencontre de l'Observatoire technologique, le 19 novembre 2010. Les différentes présentations des orateurs sur le thème « la confiance à l'ère du numérique » sont disponibles à cette adresse : http://ot.geneve.ch/ot/article.php?id_article=132
- la présentation du PPDT à la Fédération des entreprises romandes, 13 décembre 2010

Intervention dans le cadre du master « Management - Science des Services »

Le bureau des préposées a participé à un cours "Social and Legal issues in informatics" des professeurs Morin et Di Marzo Serugendo de l'Université de Genève, afin de sensibiliser les futurs responsables des systèmes d'information aux questions de la protection des données et de la transparence.

Important

Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettrons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.

Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : ppdt@etat.ge.ch

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : ppdt@etat.ge.ch